

# RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE PARMENTIER - PHASE 4 -

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement.

## Quoi ?

Pérennisation des pistes cyclables et végétalisation des pieds d'arbres.

## Où ?

Avenue Parmentier entre la place Léon Blum et l'avenue de la République.

**Phase 4 : entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert - côté impair**

## Quand ?

Phase 1 : du 10 mars à fin mai - encore en cours, en raison d'aléas rencontrés pendant le chantier. Fin mi-juillet.

Phase 2 : du 14 avril à début juillet - encore en cours

Phase 3 : du 2 juin à mi-juillet

**Phase 4 : du 18 juillet à fin septembre**

## Les différentes phases

Phase 1 : entre la place Léon Blum et la rue du Chemin Vert – Côté pair

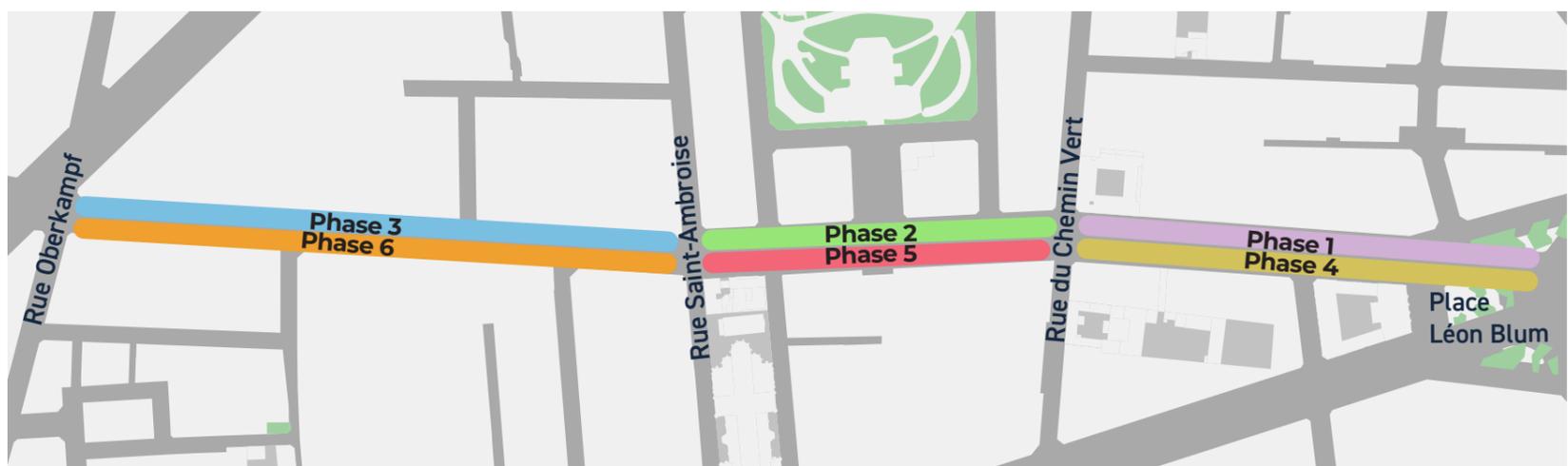
Phase 2 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint Ambroise – Coté pair

Phase 3 : entre la rue Saint-Ambroise et la rue Oberkampf - Côté pair

**Phase 4 : entre la place Léon Blum et l'avenue de la République – Coté impair**

Phase 5 : entre la rue du Chemin Vert et la rue Saint Ambroise – Coté impair

Phase 6 : entre la rue Saint Ambroise et la rue Oberkampf – Coté impair



**Phase 1 - côté pair** : 10 mars - fin mai

**Phase 2 - côté pair** : 14 avril - début juillet

**Phase 3 - côté pair** : 2 juin - mi-juillet

**Phase 4 - côté impair** : 18 juillet - fin septembre

**Phase 5 - côté impair**

**Phase 6 - côté impair**

Une communication spécifique sera faite pour les phases 5 et 6.

## Comment ?

- ⚠ Aménagement de pistes cyclables sécurisées ;
- ⚠ Végétalisation des pieds d'arbres entre la place Léon Blum et la rue Lacharrière ;
- ⚠ Création de refuges piétons entre les pistes cyclables et la chaussée ;
- ⚠ Aménagement de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- ⚠ Remise en état des pieds d'arbres.

## Les impacts

### Phase 4 - du 15 juillet à début septembre :

- ⚠ Neutralisation de l'intégralité du stationnement côté pair et impair de la voie entre la rue Saint-Ambroise et la rue Oberkampf ;
- ⚠ Mise à sens unique de l'avenue Parmentier depuis la place Léon Blum jusqu'à l'avenue de la République ;
- ⚠ Déviation de la ligne 46 dans le sens République vers Léon Blum. L'itinéraire de substitution est établi par la RATP. La circulation des bus à double sens sera rétablie à la fin du chantier ;
- ⚠ Création d'une bande cyclable provisoire dans le sens inverse de la circulation générale ;
- ⚠ Certains travaux auront lieu de nuit car ils nécessitent la fermeture totale de l'avenue Parmentier entre l'avenue de la République et la place Léon Blum.

### Pendant toute la durée des travaux :

- ⚠ Aménagement de zones de livraison pour les commerces et de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ;
- ⚠ La circulation des piétons sur les trottoirs est maintenue ;
- ⚠ Les accès aux immeubles et aux commerces sont maintenus.



Photomontage du projet - Crédit : Ville de Paris - DEVE - Maxime Massiel

## Contacts

### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SERVICE DES AMÉNAGEMENTS ET DES GRANDS PROJETS  
121 AVENUE DE FRANCE, PARIS 13<sup>ÈME</sup>

### MAITRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

### ENTREPRISES

COLAS / EIFFAGE / COCHERY

Plus d'infos  
sur [paris.fr/chantiers](https://paris.fr/chantiers)  
et au 3975\*

\*COÛT D'UN APPEL LOCAL



**PATIENCE, ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**